



# Caractéristiques TABLETTE PSM - P2

Janvier 2009 - Version 1



Supports panneaux de particules conformes aux normes européennes EN 312 - P2 - MILIEU SEC

Tablettes PSM		MÉTHODE DE TEST	UNITÉ mm	Gammas d'épaisseurs		
				6 à 13	>13 à 20	>20 à 22
Propriétés physiques	<b>TOLÉRANCES</b>					
	Épaisseur	EN 324-1	mm	+ / - 0,3		+ / - 0,5
	Largeur	EN 324-0	mm	+ / - 2,5		
	Longueur	EN 324-1	mm	+ / - 2,5		
	planéité	EN 324-2	mm/m			≤ 2
	Équerrage	EN 324-2	mm/m			2
	Ecaillage des bords	EN 14323	mm	≤ 10 mm en périphérie		
	<b>MASSE VOLUMIQUE + / - 10 %</b>	EN 323	Kg/m3	680	660	640
	Gonflement après immersion 24 h.	EN 317	%	20,0		
	Humidité départ usine	EN 322	%	7 +/- 3		
<b>TENEUR EN FORMALDÉHYDE</b>	EN 120	mg/100g	≤ 6,5 (E1)			
<b>DEGAGEMENT DE FORMALDEHYDE</b>	EN 717-1	mg/m3	≤ 0,124			
Caractéristiques mécaniques	<b>RÉSISTANCE A LA FLEXION</b>	EN 310	N/mm <sup>2</sup>	13	13	11,5
	<b>TRACTION PERPENDICULAIRE</b>					
	A l'état initial	EN 319	N/mm <sup>2</sup>	0,40	0,35	0,30
	Arrachement de surface	EN 311	N/mm <sup>2</sup>	> 1		
	Défauts d'aspect de surface	EN 14323	mm <sup>2</sup> /m <sup>2</sup>	points ≤ 2		
			mm <sup>2</sup> /m <sup>2</sup>	longueur ≤ 3		
	Résistance à la rayure	EN 438-2	N	≥ 1,5		
	Résistance aux tâches	EN 14323	niveau	≥ 3		
	Résistance à la fissuration	EN 14323	niveau	≥ 3		
	Résistance à l'abrasion	EN 438-2	tours	( P. imprimés ) ≥ 50		
		EN 438-2	tours	( P. unis ) ≥ 300		
	Résistance au choc d'une bille grand Ø	EN 438-2	mm	H ≥ 300 mm / Ø ≤ 10 mm		
	Résistance aux brûlures de cigarettes	EN 438-2	Degré	2		
Résistance à la vapeur d'eau	EN 438-2	Degré	4			
Résistance à la dégradation de coloration sous exposition à la lumière d'une lampe à arc au xénon	EN ISO 4892-2	Degré	≥ 6			
Brillance	EN 14323	Niveau	3			
Réglementation au incendie	<b>Usage agencement</b>					
	Support de gamme P2 et P3 - Ép 12 à 22 mm	<b>M 2</b>	<b>PV - IFTH n° LYC-05-1467L</b>	du 15-06-2005		
	<b>Produit de construction</b>					
	Support Ignifugé - Ep. 12 à 22 mm	<b>B s2 d0 (1)</b>	<b>PV - CTBA n° 05/RC13</b>	du 31-05-2005		
	<i>Rappel de la réglementation générale :</i>					
	Épaisseurs égales ou supérieures à 18 mm	M 3	Annexe 21 de l'arrêté ministériel du 30 juin 1983 intitulé : Classification des matériaux de construction et d'aménagement selon leur réaction au feu et définition des méthodes d'essais (DTU - Règles bois feu 88).			
Épaisseurs inférieures à 18 mm	M 4					
Vitesse de combustion	DTU bois feu	0,8 mm/min				
Puissance calorifique	PCI	4000 kcal/kg				

(1) Réaction suivant Euclasse EN 13 501-1 : Euroclasse B équivalente M1 (suivant arrêté du 21/11/2002)

Les valeurs caractéristiques (caractéristiques mécaniques) sont calculées selon les normes EN 1058 et EN 326

**Avertissement :**

Les renseignements contenus dans la présente fiche technique, sont donnés en toute bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances. Ils n'engagent en rien la responsabilité de la société Kronofrance qui se réserve le droit de les modifier sans préavis en fonction de l'évolution des matériaux, des méthodes de calcul ou de mise en œuvre et de la réglementation.